le journal de RÉVILLE

N°58

ÉTÉ 2018

VIE COMMUNALE

Voirie 4
Travaux 4
Urbanisme 4
Partenariat entre le Sdem50 et Astre Services 4
Cartes des routes de la commune 5
Circuler à vélo, en toute sécurité 6
Être piéton, ça s'apprend ! 7
École 8
Finances communales 9-10

INFOS PRATIQUES

Mémento 11
Frelon asiatique 12-13
Centre de soins non programmés 14
Horaires utiles 15

VIE ÉCONOMIQUE

Aux Mille Saveurs 15

VIE ASSOCIATIVE

Association Culturelle 16
Comité des fêtes 17
Bibliothèque Municipale 17
CarnaVal de Saire 18
Orchis 19
Défi des ports de pêche 20
Cinésaire 21
Association pour les Enfants 22
La cour des peintres 23

LE MOT DU MAIRE

Sports, culture et éducation.

Chères Révillaises, chers révillais,

Le 28 juin, le conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a reconnu d'intérêt communautaire le cinéma "le Richelieu". C'est une excellente nouvelle pour l'Est Cotentin, pour tous ses habitants et tous ceux qui y viennent en vacances. En effet, ouvert 45 semaines par an, classé Art et Essai, "le Richelieu" constitue la seule structure de diffusion culturelle PERMANENTE de l'Est Cotentin. Les films sortent à Réville et à Paris simultanément. Chaque année environ 20 000 spectateurs de tous âges se rendent au cinéma, chaque mois des centaines de seniors participent aux après-midi "Ciné-goûter"... "Le Richelieu" a été créé au début des années soixante, à l'initiative de l'Abbé Lucien FICHET, curé de Réville, grâce aux excédents financiers des kermesses organisées avec une très forte participation des Révillaises et Révillais.

En 2012 il a bénéficié d'une importante modernisation financée par la communauté de communes du Val de Saire : installation de projecteurs numériques (incluant la 3D), aménagement de parcs de stationnement... Aujourd'hui la Communauté d'Agglomération du Cotentin a lancé un projet de rénovation bâtimentaire important. Réfection des toitures et des modes de chauffage pour une mise aux normes de la transition énergétique, amélioration de l'accessibilité, adaptations à une diversification des usages...etc. Un budget important sera consacré à cet équipement. Réville, commune hôte du "Richelieu" ne peut que se réjouir de la décision prise par les élus de la CAC.

Par ailleurs, l'équipe de football du Val de Saire, qui regroupe de nombreux révillais et révillaises a obtenu des résultats extraordinaires au niveau départemental cette saison puisque toutes les sections ou presque ont terminé première de leur groupe.

D'autre part, les révillaises et révillais n'ont pas manqué de remarquer les travaux importants sur le site de l'école élémentaire. La première phase de transformation de nos écoles (parking, sanitaires) sera achevée pour la rentrée de septembre. La seconde phase (aménagement de la bibliothèque et de la garderie) commencera cet hiver pour s'achever au printemps 2019. Le transfert des classes de maternelles sera alors possible. La troisième phase (transfert du restaurant scolaire) est à l'étude et en recherche de financements.

Investir dans les moyens d'assurer une éducation facilite le travail de l'équipe enseignante qui obtient déjà d'excellents résultats. Le nombre d'élèves est en progression (+ 11 % à la prochaine rentrée). Ces informations viennent confirmer l'attractivité de notre commune, un des Leitmotive de l'action municipale.

Bel été à toutes et à tous et bonne rentrée !

Yves Asseline, Maire de Réville,
Président du Pôle de proximité du Val de Saire

JOURNAL DE RÉVILLE N°58 Revue officielle d'informations municipales, diffusée gratuitement, reproduction et vente interdites **Directeur de publication :** Y. Asseline - **Coordinatrice :** A. Sydonie - **Rédaction :** Commission information et relations du conseil municipal et les associations - **Crédit photo :** Éric Delouche, Félix Quentin, Ouest France, La Presse de la Manche et les associations - **Création & impression :** SAS Le Révérend imprimeur 50700 Valognes - 02 33 21 64 00 - **Tirage :** 800 exemplaires.

VIE COMMUNALE

PROGRAMME VOIRIE 2018

La commission a émis après visite sur le terrain un classement des routes selon leur état. Donc le programme voirie retenu pour l'année 2018 sera le suivant :

- Chemin de Sucères qui va vers la lagune : enrobé pour la desserte des habitations, puis en bi-couches jusqu'à la lagune.
- Chasse Toiney : enrobé jusqu'à la dernière habitation.
- Place du Mont Morin et chemin du Herdre jusqu'aux habitations.

Afin de remédier au mauvais état du parking de la pointe de Saire et afin d'entretenir les chemins communaux, la commune a fait l'achat d'une lame qui va permettre de niveler le terrain et boucher les trous. Une réflexion est en cours pour l'aménagement durable du parking.

URBANISME

Comme nous l'écrivions dans l'édition précédente, faute de disposer d'un document d'urbanisme nous devons nous référer au Règlement National d'Urbanisme (RNU) et demander un Certificat d'Urbanisme (CU)pour déterminer la constructibilité d'une parcelle.

La Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC), ayant la compétence urbanisme au niveau de la planification, a décidé de mettre en place un PLU Infracommunautaire (PLUI). Une très large consultation est dorénavant entreprise, chacun peut s'exprimer.

Un registre pour le PLUI est à disposition en mairie pour receuillir vos observations ou demandes (les demandes faites dans le cadre du PLU ne pouvant être reprises).

TRAVAUX

Divers travaux ont été réalisés :

- Au nouveau cimetière : installation du jardin du souvenir et changement des huisseries du bâtiment
- Réparation du chéneau de l'atelier municipal
- Changement de lampadaires dans le bourg et d'armoires de commandes sur la commune

PARTENARIAT ENTRE LE SDEM50 & ASTRE SERVICES

Le Sdem50 & l'association Astre Services (Solidarité Travail et Recherche de l'Emploi), partageant une volonté commune d'accompagner et de sensibiliser les usagers aux économies d'énergie à la bonne gestion de leur budget énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, ont signé une convention de partenariat le 1er Janvier 2018.

Cette convention a pour objectif la mise en place d'une permanence quotidienne afin de conseiller et d'accompagner les usagers dans la compréhension et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques :

- Information sur les tarifs sociaux et le chèque énergie,
- Analyse des factures d'énergie,
- Conseils en maîtrise des énergies,
- Orientation vers des dispositifs d'actions existants en lien avec les différents acteurs de l'énergie...

Permanence hebdomadaire le mardi matin à la mairie de QUETTEHOU

Prenez contact avec Jocelyne MARPAUX, médiatrice, au 06 09 15 52 73 afin de fixer un rendez-vous.

Rappel : la commune ne peut pas intervenir sur les routes départementales ni pour l'entretien, ni pour la limitation de vitesse

CIRCULER À VÉLO, EN TOUTE SÉCURITÉ

La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent. Le cycliste, tout comme l'automobiliste, doit appliquer les règles du Code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Pour rouler en toute sécurité, le cycliste doit impérativement disposer d'un vélo en bon état, bien équipé et surtout connaître et appliquer les règles élémentaires de déplacement, en ville et hors agglomération, de jour, comme de nuit.

L'ÉQUIPEMENT

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route.

Les équipements obligatoires :

- Deux freins, avant et arrière.
- Un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge.
- Un avertisseur sonore.
- Des catadioptres (dispositifs rétro-réfléchissants) : de couleur rouge à l'arrière, de couleur blanche à l'avant, de couleur orange sur les côtés et sur les pédales.
- Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.
- Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

UTILISEZ, LORSQU'ELLES EXISTENT, LES BANDES OU PISTES CYCLABLES.

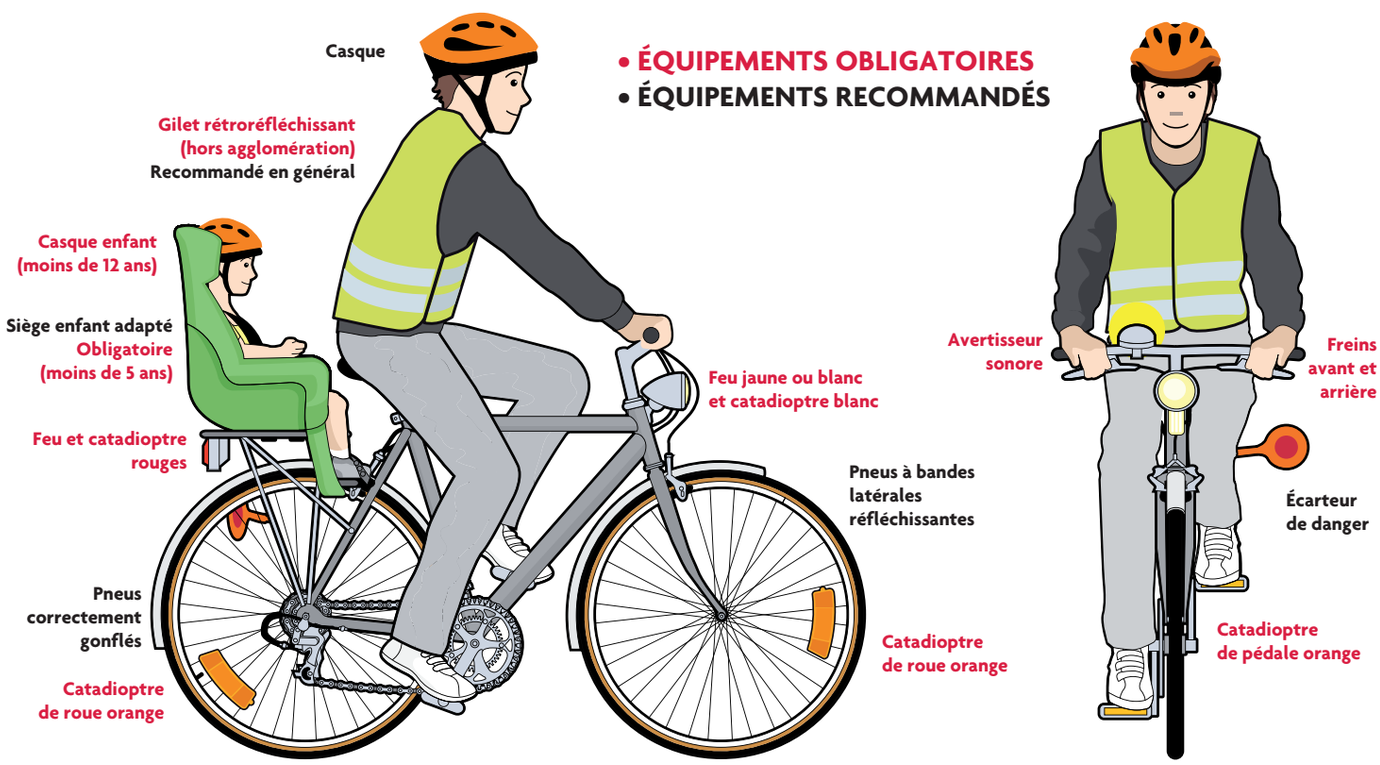

Être piéton, ça s'apprend !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

Marche toujours sur le trottoir

Attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers, qui vont plus vite que toi. Lorsque tu passes devant une sortie de garage ou de parking, vérifie qu'une voiture n'en sort pas !

Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir

En marchant à gauche de la chaussée, tu peux voir les véhicules arriver en face de toi. Place-toi sur le côté à leur passage.

Traverse sur les passages pour piétons

Traverse sans courir et sur les bandes blanches. Lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules qui circulent.

Regarde de chaque côté avant de traverser

Méfie-toi des véhicules cachés : une voiture peut surgir derrière un camion. Ouvre bien les yeux, car certains véhicules, comme les vélos, les voitures électriques ou les tramways, ne font presque pas de bruit.

Attends que le feu pour piétons soit vert

Vérifie aussi qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser. À un carrefour, regarde aussi derrière toi !

Attends que le bus soit parti pour traverser

À la descente du bus, attends qu'il soit parti pour bien voir les véhicules qui circulent, et pour que les conducteurs te voient aussi.

Écoute ce qui se passe autour de toi

Sois attentif aux bruits, notamment quand tu traverses la rue. N'écoute de la musique avec ton casque que dans le bus ou une fois rentré chez toi !

Reste visible quand il fait sombre

Quand il y a moins de lumière, les conducteurs voient moins bien. Colle des bandes rétroréfléchissantes sur tes vêtements et ton cartable.

Sors toujours de voiture du côté du trottoir

En sortant de ce côté, tu évites les véhicules qui circulent sur la chaussée (voiture, camion, moto, vélo...).

Circule prudemment à trottinette ou à rollers

À trottinette ou à rollers, circule doucement et fais attention aux personnes autour de toi. Lorsque tu traverses la rue, descends de ta trottinette. Pense aussi à porter un casque, des genouillères et des coudières.

Plus d'infos sur www.securite-routiere.gouv.fr

Création Play Bac Éditions Spéciales – © août 2014 – 01 53 01 24 56 – Illustrations : Fabrice Mosca.

ECOLE

PROJETS RÉALISÉS EN 2017-2018

- Projet Ecole et cinéma : les classes ont été voir 3 films suivant leur cycle de la GS au CM2.
- Rencontre pour la danse au théâtre des miroirs à la Glacerie organisée par les inspections de l'Education Nationale pour toutes les classes.
- Projet d'éveil musical avec M. RIBOULDINGUE pour toutes les classes.
- Cycle natation pour toutes les classes.
- Ateliers mathématiques avec le coordonnateur REP et les parents d'élèves du CE au CM.
- Portes ouvertes pour les futurs TPS-PS.
- Ateliers parents pour toutes les classes.
- Sécurité piétons à Cherbourg pour les CM.
- Cross du collège pour les CM.
- Séjour à Tatihou pour les GS-CP et CM.
- Visite du collège pour les CM.
- Sortie à Alligator Bay pour les TPS-PS-MS.
- Remise de dictionnaires par le pôle de proximité aux futurs 6es.
- Rencontre d'athlétisme à Saint-Vaast-la-Hougue pour les TPS au CE2.
- Sortie aux ruines d'Alauna à Valognes pour les CE.

TRAVAUX À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le calendrier des travaux est tenu, les sanitaires et le parking seront finis pour la rentrée de septembre 2018. Le réseau d'eau pluviale a été refait dans la cour.
Le permis de construire, pour l'aménagement de l'ancienne maison du directeur, a été accordé pour la transformer en future garderie et bibliothèque, les travaux auront lieu fin d'année.

ORGANISATION POUR LA RENTRÉE 2018-2019

Le retour à la semaine de 4 jours a été voté par le conseil municipal, après la consultation des parents d'élèves et l'avis du conseil d'école.

Il n'y aura plus de Temps d'Activité Périscolaires. Les enfants auront donc classe le **lundi**, **mardi**, **jeudi** et **vendredi**.

HORAIRES	École élémentaire	École maternelle
Accueil	8h30 - 8h40	8h35 - 8h45
Classe	8h40 - 11h55	8h45 - 12h00
Pause déjeuner	11h55 - 13h15	12h00 - 13h20
Accueil	13h15 - 13h25	13h20 - 13h30
Classe	13h25 - 16h10	13h30 - 16h15

ORGANISATION DES CLASSES

Dans le cadre de la réforme des CP dédoublés pour les écoles situées en zones REP (Réseau Éducation Priorité), une classe ouvrira à la rentrée 2018. L'école sera organisée de la manière suivante :

- **Site de la maternelle**

- une classe de TPS/PS avec M. Leplongeon
- une classe de MS/GS avec Mme Henry à mi-temps et un autre enseignant à mi-temps non nommé à ce jour.

- **Site de l'élémentaire**

- une classe de CP/CE1 avec Mme Laurent 3 jours sur 4 et Mme Henry 1 jour sur 4
- une classe de CE1/CE2 avec Mme Prono
- une classe de CM1/CM2 avec Mme Leblond

La mairie, avec la collaboration des enseignants, propose de mettre en place une aide aux devoirs certains soirs de la semaine (certainement le jeudi et vendredi d'une durée de 30 min) avec du personnel compétent. Ce projet est à l'étude.

FINANCES COMMUNALES

Un aperçu au travers du budget général

FONCTIONNEMENT

	Budget 2017	Compte 2017	BP 2018
Total des dépenses	1 903 224,74	727 447,68	1 870 968,15
Total des recettes	1 903 224,74	951 495,94	1 870 968,15
Ecart	0,00	224 048,26	0,00

DÉPENSES

011 - Charges à caractère général	895 512,74	183 174,04	758 803,15
012 - Charges personnel	378 300,00	356 399,38	390 100,00
014 - Atténuation de produits	90 000,00	87 762,00	88 000,00
022 - Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00
023 - Virement section investissement	406 587,00	0,00	488 500,00
042 - Amortissements	0,00	0,00	4 500,00
65 - Autres charges courantes	88 825,00	78 169,06	97 065,00
66 - Charges financières	22 000,00	21 257,20	21 500,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	686,00	1 500,00
68 - Dotation aux amortissements et provisions	11 000,00	0,00	11 000,00

RECETTES

002 - Excédent antérieur reporté	1 055 878,74	0,00	950 306,15
013 - Atténuation de charges	1 500,00	6 569,74	0,00
042 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00
70 - Produits des services	46 850,00	61 991,68	48 450,00
72 - Travaux en régie	0,00	0,00	0,00
73 - Impôts et taxes	399 000,00	469 255,74	448 286,00
74 - Dotations et participations	355 996,00	353 424,30	320 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	44 000,00	53 495,59	103 926,00
76 - Produits financiers	0,00	7,31	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	6 754,58	0,00
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00

DÉPENSES

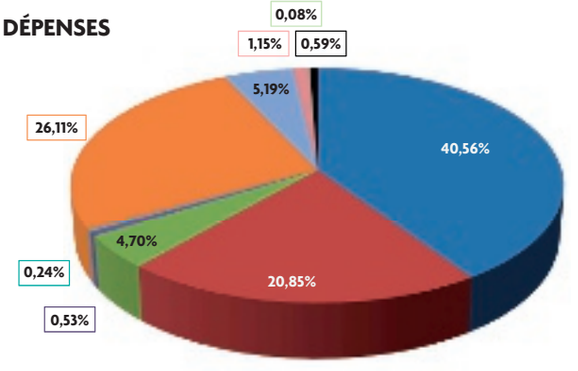

- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 022 - Dépenses imprévues
- 042 - Amortissements
- 023 - Virement section investissement
- 65 - Autres charges courantes
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotation aux amortissements et provisions

RECETTES

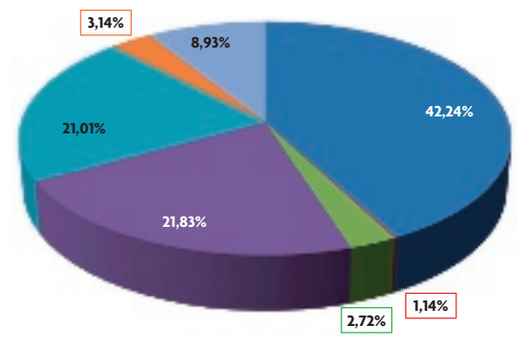

- 002 - Excédent antérieur reporté
- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Produits des services
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante

LES TAXES LOCALES

	Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe d'habitation		CFE	
	%	Produit	%	Produit	%	Produit	%	Produit
2013	11,02	84 440	30,57	43 521	14,76	169 048	13,14	12 328
2014	10,58	82 122	29,34	42 426	14,17	165 789	12,61	11 072
2015	10,58	85 338	29,34	42 778	15,76	187,386	12,61	11 198
2016	10,58	86 449	29,34	43 247	16,98	216 664	12,61	12 358
2017	13,97	117 585	25,49	37 572	12,98	156 928	Communauté d'agglomération	
2018	14,99	128 029	25,49	37 521	12,98	162 899	Communauté d'agglomération	

CONCESSIONS DU CIMETIERE

Concession trentenaire	190,00 €
Concession perpétuelle pour 2 m²	675,00 €
Columbarium pour 30 ans (citerneau)	200,00 €
Columbarium pour 50 ans (nouveau colombarium)	600,00 €

SUBVENTIONS 2018

A.S. Tourlaville - Athlétisme	460,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	460,00 €
Association BAD'NCO	50,00 €
Association Balades et découvertes en Val de Saire	50,00 €
(1) Association de Défense contre la Mer de Réville-Est	5 732,00 €
(1) Association des usagers des mouillages de Réville	708,00 €
Association Familles Rurales de Réville	2 800,00 €
Association pour l'Education et l'Insertion (A.P.E.I)	120,00 €
Association pour les enfants	800,00 €
Association pour le Rayonnement Orgues Cotentin	150,00 €
Association Révillaise des Voitures à Pédales	400,00 €
Association Voitures à Pédales de Saire	400,00 €
Carnaval de Saire 2018	1 200,00 €
(2) Centre Nautique de la Baie de Saint-Vaast-la-Hougue	500,00 €
Ciné-SAIRE	100,00 €
Classe de neige élèves Ecole de Réville de janvier 2019	5 250,00 €
Comité de Jumelage Réville-Hambledon	310,00 €
Comité des Fêtes	1 200,00 €
F.C. Val de Saire	2 400,00 €
Festival du Livre	150,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €
Foyer de l'Amitié de Réville	300,00 €
Judo-Club de Saint-Vaast-la-Hougue	120,00 €
La Mouche de Saire	50,00 €
Les Vieux Gréements du Val de Saire	50,00 €
Orchis	50,00 €
S.N.S.M de Saint-Vaast	80,00 €
Secours Catholique	50,00 €
Secours Populaire Français	50,00 €
Société Hippique de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €
Téléthon (à verser en décembre)	80,00 €
U.S. Pétanque de Saint-Vaast-la-Hougue	50,00 €

MEMENTO

DÉNOMINATION	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Pompiers	Centre de secours	St-Vaast-la-Hougue	18
Gendarmerie		St-Vaast-la-Hougue	17
EDF (Dép. électricité)			0 972 675 050
Dentistes	LEGRAND	Réthoville	02 33 54 49 31
	TABARANT	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 40 27
	SAMU		15
Médecin généraliste/homéopathe	JOUVE	Réville	02 33 20 39 02
Médecins généralistes	POULET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 41 45
	FRANCOIS	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 55 85
	TALBOURDET	Montfarville	02 33 43 73 55
	DROUARD/VLADUT	Quettehou	02 33 43 96 44
Ambulances	Ambulances DAVODET	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 38 97
	Ambulances du Val de Saire	Quettehou	02 33 54 11 56
Infirmiers (es)	CABUY / BOBLIN	Réville	02 33 44 55 02
	JACQUELINE / DUBOIS	Anneville en Saire	02 33 44 09 41
	BESNARD / OSMONT / LEGENDRE	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 35 49
	MARCHAND	St-Vaast-la-Hougue	06 79 86 56 56
	RUFFRAY / LEROY /CHAUVOT / MEYER	Montfarville	02 33 54 01 35
	FOUCHE	Barfleur	06 79 54 39 72
			02 33 44 26 05
	PINTAUX / SAMSON / POUVREAU	Quettehou	02 33 54 05 55
Pharmacies	BARFLEUR *Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h-14h/17h*	Barfleur	02 33 54 04 36
	VAUPREUX *Du mardi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Lundi après-midi 14h/19h - Samedi 9h/12h*	Quettehou	02 33 54 11 39
	VAUBAN *Du lundi au vendredi : 9h/12h-14h/19h, Samedi 9h/12h*	St-Vaast-la-Hougue	02 33 54 42 55
Acuponteur	GALLIEN	Quettehou	06 03 24 90 76
Kinésithérapeutes	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
	BAILLY	St-Vaast-la-Hougue	02 33 43 30 38
	SOUL	Quettehou	02 33 54 10 95
	AMELOT	Montfarville	02 33 20 32 88
Ostéopathes	MARION	Quettehou	06 88 50 48 62
	RIOU	St-Vaast-la-Hougue	02 33 44 32 32
Podologues	GROSBOIS	Montfarville	02 33 43 97 87
	MORRY	Quettehou	02 33 20 47 55
Psychologue	LEPARQUOIS	Quettehou	06 07 17 00 15
Diététicien	LEANDRE YVON MADZOU YOULA	Quettehou	06 50 77 43 64
Vétérinaires	GUENA / GUENNOC / LERIDEZ	Quettehou	02 33 54 20 40
Mairie	5, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 54 47 79
La Poste	56, rue Général de Gaulle	Réville	02 33 42 14 54
Bibliothèque Municipale	Place Flandres-Dunkerque	Réville	
Communauté d'agglomération	15, rue du Stade	Quettehou	02 33 23 12 80
Trésor Public	Rue Du Rabey	Quettehou	02 33 54 11 36
Offices du Tourisme	1, place Général de Gaulle	St-Vaast-la-Hougue	02 33 23 19 32
du Cotentin	3, place de la Mairie	Quettehou	02 33 43 63 21
	2, quai Henri Chardon	Barfleur	02 33 54 02 48
Presbytère		Quettehou	02 33 54 11 01
Déchetterie		Anneville en Saire	02 33 23 90 45
Réservation salle polyvalente	Mairie	Réville	02 33 54 47 79
Taxi	Taxi du Val de Saire	Réville	02 33 54 11 56

RECONNAÎTRE LE FRELON ASIATIQUE

<table>
<tr><th></th><th colspan="2">FRELON ASIATIQUE</th><th>FRELON EUROPÉEN</th></tr>
<tr><td>Le frelon</td><td colspan="2">Frelon asiatique,
Vespa velutina

Thorax noir
Pattes très jaunes
Abdomen très noir
4e segment jaune orangé
 </td><td>
Frelon européen,
Vespa cabro

Thorax
à dominante
brun-rouge

Abdomen à forte
dominante jaune</td></tr>
<tr><td>Nuisances</td><td colspan="2">Espèce exotique envahissante, non adaptée à l'écosystème. Nuisances apicoles, sur la pollinisation, la biodiversité, des activités économiques (production apicole, fruitière, vente de poisson...), sur la santé (multi-piqûre à proximité du nid).</td><td>Espèce adaptée à l'écosystème.</td></tr>
<tr><td>Type de nid</td><td>Nid primaire
de Frelon asiatique
 </td><td>Nid principal
de Frelon asiatique
 </td><td>Nid de Frelon européen
 </td></tr>
<tr><td>Période d'activité au nid</td><td>Avril à Juin</td><td>Juillet à Novembre
(se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).</td><td>Printemps à l'automne</td></tr>
<tr><td>Critères de reconnaissance du nid</td><td>Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.</td><td>En forme de poire, jusqu'à 1 m de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.</td><td>Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).</td></tr>
<tr><td>Emplacement du nid</td><td>Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...</td><td>Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.</td><td>Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).</td></tr>
<tr><td>Procédure</td><td colspan="2">NID A SIGNALER EN MAIRIE
Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :

LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ETE DETRUITE
L'ENVELOPPE DU NID VA SE DEGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTEMPERIES
IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID A LA MAIRIE</td><td>NE PAS SIGNALER EN MAIRIE
Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée.

Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</td></tr>
</table>

PROCÉDURE A SUIVRE EN CAS DE DÉCOUVERTE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES

Ce que je dois faire

Signaler le nid à la mairie concernée. Un nid éligible à la lutte collective pourra être détruit par le programme départemental, par une entreprise spécialisée, qualifiée et assurée, missionnée par la FDGDON. J'indique mon nom, la localisation précise du nid (adresse + emplacement du nid), si des frelons sont visibles, photos du nid si possible...

Me mettre en sécurité, rester à distance du nid pour ne pas subir d'attaque collective des frelons asiatiques.

Ce que je ne dois pas faire

Approcher du nid ou réaliser une activité susceptible de les déranger (taille de haie, débroussaillage ou toute source de vibration... à proximité du nid) en attendant la destruction de la colonie.

Détruire le nid par moi-même, car je ne dispose pas d'équipements de protection adaptés, ni de moyens de destruction performants pour détuire la reine et sa colonie (risque d'attaque collective et inefficacité de la technique utilisée).

LE PARTENARIAT DE LA LUTTE COLLECTIVE

Organisateur/coordinateur de la lutte collective, par arrêté préfectoral	Soutien de la lutte collective départementale et financement	Conventionnement à la lutte collective et financement
La FDGDON de la Manche, organisme à vocation sanitaire FDGDON Manche www.fdgdon50.com www.frelonasiatique50.fr	Le Conseil départemental de la Manche LA MANCHE CONSEIL DÉPARTEMENTAL www.manche.fr/planeteManche	La Commune de Réville REVILLE

chpc centre hospitalier public du cotentin

CSNP

CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES - VALOGNES

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 18h30

En moyenne, durée de prise en charge = 1h30, de l'entrée à la sortie

- Consultation médicale rapide
- Examens de radiologie ou plâtre suite à un choc ou un traumatisme

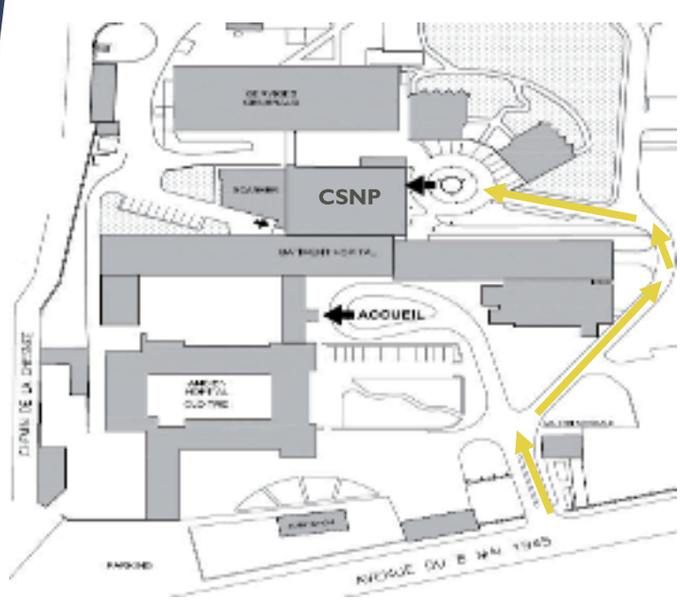

Si vous ne présentez pas de détresse vitale immédiate et ne nécessitez pas d'intervention chirurgicale

Avant de vous présenter, contactez impérativement le 15

pour assurer une première évaluation médicale et la juste orientation

HORAIRES UTILES

LA POSTE
De 8 h 45 à 11 h 45,
du lundi au samedi.
Fermée le mardi.

LA MAIRIE
De 9 h 00 à 12 h 00,
du lundi au samedi.
Fermée le mercredi.

BIBLIOTHÈQUE
De 14 h 00 à 16 h 00,
le samedi.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Du 1er juin au 30 septembre : le lundi et le vendredi matin. Du 30 septembre au 1er juin : le lundi matin
Si le jour prévu pour le ramassage est férié, la collecte s'effectuera le lendemain matin.
Merci de ne pas sortir les sacs ou bacs trop tôt la veille du ramassage.

DÉCHETTERIE

	Jours Horaires d'hiver **1er novembre au 31 mars**	Horaires d'été **1er avril au 31 octobre**
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Mardi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de13 h 30 à 17 h 00
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Jeudi	Fermée	De 9 h 00 à 12 h 00 et de13 h 30 à 17 h 00
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Samedi	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00	De 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
Dimanche	Fermée	

VIE ÉCONOMIQUE

AUX MILLE SAVEURS
Maryline et Sébastien Guérard, seuls aux commandes depuis le 1er novembre 2017, ont trouvé leurs vitesses de croisières entre Barfleur et Réville malgré des problèmes de recrutement.

Les nouveaux pains dont la baguette Parisse (farine avec levain), les pains aux fruits et céréales, les pâtisseries aux fraises du Val de Saire ont su séduire la clientèle.

La boutique de Réville remise à neuf et le personnel toujours très souriant vous accueillent et continueront de vous accueillir car il n'est plus question de vendre, ce qui est une très bonne nouvelle pour toute la clientèle ainsi que pour notre ville de Réville. Tous les matins de juillet et août les ventes vont reprendre sur le camping de Jonville.

ASSOCIATION CULTURELLE DE RÉVILLE

L'objectif de notre association était de développer la vie culturelle à Réville. Avec le temps, le territoire s'est élargi, et c'est bien sur le Val de Saire que nous rayonnons. Même si la plupart des manifestations ont lieu sur la commune de Réville, les spectateurs, aussi bien que les adhérents, sont souvent originaires des communes environnantes. Lors de la période hivernale (de novembre à mai), quand l'église est trop froide pour accueillir un concert, nous nous faisons héberger à l'Estaminet ou bien nous organisons des conférences à la salle Guillaume Fouace.

Et c'est avec plaisir que nous poursuivons cet objectif de développement de la culture qui est avant tout fait dans un esprit de partage.

En Janvier, nous avons accueilli **Gérard Viel** à l'Estaminet. Ce rendez-vous dans le bar de Réville est devenu un moment attendu et apprécié. Il permet de se retrouver dans une ambiance conviviale.

En février, Julien Deshayes est venu nous parler des manoirs et belles demeures de Réville et de ses environs. Le thème a été bien choisi puisque ce sont 130 personnes qui sont venues à cette conférence.

En avril, incontournable rendez-vous semestriel, l'**échange de plantes** a permis aux amateurs d'échanger conseils, boutures, bulbes et plantules.

En mai, nous avons accueilli le groupe vocal **Musardille**, pour un concert dans l'église de Réville : "De Palestrina à Gjeilo, du 15e au 21e siècle".

En juin, un Saint-Vaastais, **Jean-Michel Pérignon**, Conservateur Général du Patrimoine Honoraire, évoqua le patrimoine : "de l'objet architectural au territoire, le concept de patrimoine, miroir de la société".

Le mardi 17 juillet, nous recevions en partenariat avec le Festival du Livre de La Hougue, **les Ondes Galantes** pour un concert baroque en l'église de Réville (clavecin, violon et textes) avec la découverte des premières pièces pour violon seul.

Le lundi 30 juillet, c'est salle Guillaume Fouace que **Christian Dromard**, Président de l'Association des Amis de l'île-du Large-Saint-Marcouf viendra nous parler de ce bout de terre si proche de nous.

Le lundi 27 Août, nous clôturerons cette riche saison par notre Assemblée Générale, salle Guillaume Fouace.

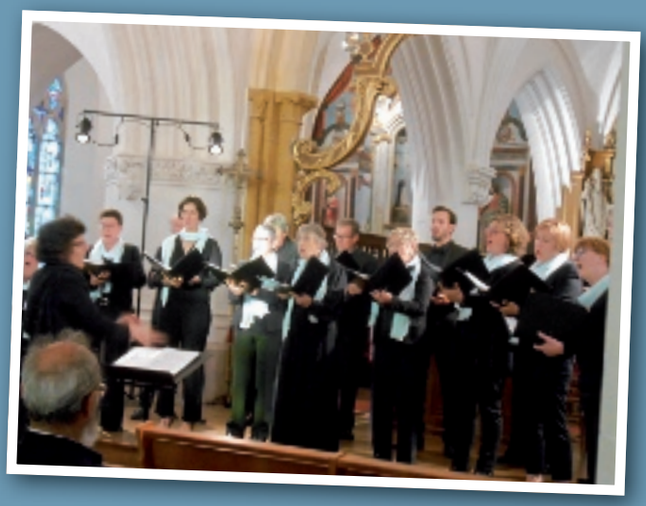

Le groupe vocal Musardille dans l'église de Réville le 26 mai

Ces manifestations, ouvertes au public, ne sont pas nos seules activités : nous nous retrouvons entre adhérents pour prendre part à des moments conviviaux : veillées lectures, sorties...

L'Association Culturelle de Réville sera heureuse de vous accueillir lors de ses prochaines manifestations et si vous voulez participer aux moments privilégiés qui nous réunissent, rejoignez-nous !

ASSOCIATION CULTURELLE RÉVILLE

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes remercie Françoise GAREL pour les années qu'elle a passées comme Présidente.

Un nouveau bureau a été formé le 09 Avril 2018.
Nouvelle liste du Bureau :
Présidente . . . . . .LEMYRE Jacqueline
Vice-Présidente . . . . . .LAZZARINI Edith
Secrétaire . . . . . .LAZZARINI Edith
Trésorière . . . . . .DUMESNIL Eliane
Trésorière adjointe . . .LEPOITTEVIN Evelyne

Depuis sa nouvelle élection le bureau a organisé 4 manifestations : vide grenier le 8 mai, pétanque le 17 juin, concours de château de sable le 13 juillet et la fête communale le 22 juillet.

Les prochaines manifestations seront :
- **Concours de château de sable**, le 13 août.
- **Pétanque-belote-loto**, dates à définir.
- **Marché de Noël**, le 27 novembre.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.
Remerciements, *Edith LAZZARINI, secrétaire Comités des Fêtes*

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Depuis le 01/01/2018 une nouvelle équipe vous accueille à la bibliothèque. Madame Josette JEAN a en effet souhaité mettre fin à 42 années consacrées au service de ses lecteurs. Grâce à elle une bibliothèque a pu continuer à exister à Réville et au fil des ans celle-ci s'est enrichie de très nombreux ouvrages ; il aurait été dommage que tout cela s'interrompe du fait de son départ. Nous remercions Josette pour tous les samedi après-midi qu'elle a consacrés aux lecteurs de Réville. Nous avons demandé à la mairie l'installation de nouvelles étagères qui permettent un meilleur accès aux livres, l'éclairage également est amélioré.

La bibliothèque est ouverte le samedi de 14 heures à 16 heures.

Les bonnes volontés pour nous aider et assurer une permanence sont les bienvenues. Nous envisageons en effet d'élargir les horaires d'ouverture à un autre jour de la semaine pour correspondre mieux aux disponibilités de nos lecteurs. D'autre part nous prévoyons de constituer un catalogue des livres disponibles à la bibliothèque.

Les personnes qui ne pourraient pas se déplacer jusqu'à la bibliothèque peuvent se faire connaître auprès de la mairie, nous nous ferons un plaisir de leur apporter des livres. **Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. COULON au 02 33 43 54 17.**

CARNAVAL DE SAIRE 2018 : MÊME LE SOLEIL ETAIT DÉGUISÉ !...

Le grand défilé du CarnaVal de Saire s'est déroulé, cette année, dans les rues de Réville A cette occasion, le Comité des fêtes et la Municipalité de Réville avaient retroussé leurs manches pour garantir le meilleur accueil a tous les carnavaliers qui se sont déplacés en nombre malgré les caprices de la météo.

Le Comité CarnaVal de Saire remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette belle journée et, en particulier, les bonnes volontés qui se sont mobilisées pendant près de cinq mois pour la fabrication des 10000 fleurs pour décorer le parcours.

CarnaVal de Saire 2018 est mort... rendez-vous en 2020 !

Le Comité CarnaVal de Saire

Le Comité CarnaVal de Saîre vous donne rendez-vous pour un

LOTO en novembre

à la Halle aux grains de Quettehou
Réservez votre soirée !

Association jumelée avec le D.C.V.
Dorset **C**ountryside **V**olunteers

ORCHIS

Siège social :
Mairie - 50550 SAINT-VAAST-LA-HOUGUE
orchis50550@gmail.com - 02 33 54 40 00
www.orchis-nature.com

ORCHIS association
protection découverte de la nature

NETTOYAGES DU LITTORAL DE RÉVILLE

La côte est du Cotentin a été durement secouée par les tempêtes d'hiver, et celles-ci ont apporté leur lot de déchets.

Orchis s'efforce de réaliser au moins un nettoyage annuel sur la Pointe de Saire. 29 personnes ont répondu à l'invitation d'Orchis pour un ramassage des déchets le 20 janvier, dont 6 Révillais.

1h30 de nettoyage - 2 m³ de déchets seulement bien que nous soyons passés après un coup de vent. Beaucoup d'algues sur la plage et de micro-déchets qui se confondent avec.

Le 26 mars, nouvel appel à l'initiative d'un "parrain de plage". Entre Maltot et Landemer, 5 bénévoles ont récolté 1m³ de déchets en deux heures.

C'est aussi un endroit qu'affectionnent les jeunes de l'IME Jean Itard de la Glacerie qui, encadré par leur éducateur Luc, viennent régulièrement opérer des nettoyages. Ils ont particulièrement nettoyé la plage de Dranguet.

La Pointe de Saire n'est pas le secteur le plus touché par ces déchets dans notre région, bien que les volumes soient toujours conséquents, mais ORCHIS s'interroge toujours sur l'absence de prise de conscience collective des nuisances apportées pour la faune (et l'aspect général de nos plages) par ces déchets essentiellement en plastique.

DÉFI DES PORTS DE PÊCHE ST-VAAST/VAL DE SAIRE

BILAN 2018,

Clap de fin pour ce 31e défi des ports de pêche en méditerranée avec un bilan plutôt positif pour notre équipage et une excellente fin de défi avec un podium.

De très belles régates juste devant le village avec des arrivées dans la passe du chenal du Grau du Roi. Un très beau spectacle pour le public.

Il est remporté par Royan. Malgré une place de 9e au classement général pour nos sairois, le bilan sur l'eau est globalement positif avec des places de 3e, 4e et 5e et des belles batailles avec les ténors de ce défi. Sans les soucis de santé de notre plaisancier en début de semaine, et trois marins à l'eau, dû à la casse d'une filière inox du bateau, lors des régates de vendredi, nous aurions pu espérer un peu mieux. Nous finissons à 9 pts de la Cotinière et à 16 pts des Bigoudens mais 20 pts devant Grandcamp et 27 pts devant Port en Bessin. La bataille de Normandie est une nouvelle fois remportée par les Cotentinois.

Sur le village, malgré les orages et une météo très capricieuse, le public est venu en masse.
Une belle promo touristique avec une importante distribution de documentation, un public curieux et intéressé par notre région.

Les 3 séjours dans le val de Saire ont été gagnés par des personnes de Nîmes et du grau du Roi.

Niveau vente, on a battu des records, 800 Kg d'huitres et 100 Kg de bulots vendus, nos écaillers n'ont pas chômé, rupture de stock au niveau des gâteaux et une très bonne vente au niveau des produits dérivés.
Un bilan très positif.

Rendez-vous en 2019 sur les quais de St-Vaast pour un défi des ports de pêche en Cotentin.

DÉFI 2019

La 32e édition du défi des ports de pêche aura lieu à St Vaast, ce sera un défi hommage à Pascal Mocquet avec qui on avait proposé notre candidature de notre port depuis 3 ans.

Le défi des ports de pêche est un regroupement, chaleureux et spontané, de la grande famille des marins pêcheurs. Il réunit le temps d'une régate les mondes de la pêche et de la plaisance que rien ne rapproche initialement. On y fait la promotion d'un port, d'un département, d'une région par la mise en valeur des différentes facettes à vocation nautique, économique, culturelle,...C'est un moment privilégié pour la promotion des produits de la mer, des métiers et des activités des ports.

Au vu des marées, il est préférable de naviguer de haute mer afin que le public puisse profiter du spectacle. Cet évènement aura donc lieu du 6 au 12 mai 2019.

Une réunion publique a été organisée le 8 juin dernier pour la création de l'association organisatrice. Une centaine de bénévoles sera nécessaire pour encadrer cette manifestation.

Un défi se prépare plus d'un an à l'avance, il n'y a donc pas de temps à perdre.

A très bientôt

Manu Jore pour le défi St-Vaast

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL:
http://defidesportsdepeche.fr/WordPress3/wp-content/uploads/classements/2018ClstGeneral_DEFIdesPORTSdePECHE.htm

CINESAIRE, LA PASSION DU CINEMA

Depuis la parution du précédent bulletin municipal, CinéSaire a présenté, au cinéma Le Richelieu de Réville, lors du dernier trimestre 2017 et du premier semestre 2018 :

SOIRÉES DÉBAT

- 13 octobre : **"LES HOMMES DU FEU"** de Pierre Jolivet.
- 17 novembre : **"OTEZ MOI D'UN DOUTE"** de Carine Tardieu.
- 15 décembre : **"LESPEPITES"** documentaire de Xavier de Lausanne
- 20 avril 2018 : **"L'HOMME AUX MILLE VISAGES"** d'Alberto Rodriguez, en partenariat avec La Mancha (mouvement d'amitié normand pour la culture hispano américaine)
- 18 mai : **"LES HEURES SOMBRES"** de Joe Wright, précédé de la conférence d'Anne Broilliard et Benoît Lenoël, auteurs du livre "Prisonniers allemands en Normandie. Un camp américain à Foucarville 1944-1947".
- 19 juillet : dans le cadre de la semaine culturelle du Val de Saire, en partenariat avec Le Festival du Livre : **"LE FLEUVE"** de Jean Renoir

SOIRÉES CINÉMA CINÉMA

Trilogie autour de GENE TIERNEY, actrice américaine.

- 18 janvier : **"LAURA"**
- 15 février : **"L'AVENTURE DE M^ME^ MUIR"**
- 15 mars : **"LE CIEL PEUT ATTENDRE"**

CINÉ GOÛTERS

avec les clubs des Ainés du Val de Saire.

- janvier : **"KNOCK"** de Lorraine Levy.
- février : **"LA DEUXIEME ETOILE"** de Lucien Jean-Baptiste.
- mars : **"MOMO"** de Sébastien Thiery et Vincent Lobelle.
- avril : **"LE BRIO"** d'Yvan Attal.
- mai : **"M^ME^ MILLS, UNE VOISINE SI PARFAITE"** de Sophie Marceau.
- Juin : **"LE COLLIER ROUGE"** de Jean Becker.

Quel plaisir de retrouver à chacune de nos soirées "CinéSaire", un large public d'habitués et d'accueillir de nouveaux spectateurs pour "voir, rêver et partager"

PROCHAINES SOIRÉES DÉBAT

- **mercredi 8 août**, à 18 h, en partenariat avec Les Traversées Tatihou, **"FELICITE",** d'Alain Gomis.
- **jeudi 6 septembre**, un film sur les faussaires.
- **vendredi 26 octobre** : **"L'INTELLIGENCE DES ARBRES"**, de Julia Dordel et Guido Tölke.
- **Novembre**, film sur la cuisine.
- **Décembre**, soirée musicale.
- **Janvier, février et mars 2019**, dans le cadre des **soirées Cinéma Cinéma**, quadrilogie autour de **GRETA GERWIG**, actrice, scénariste et réalisatrice américaine.

CinéSaire et sa Présidente Edith Lefèvre vous invitent à leur Assemblée Générale qui aura lieu le :
MERCREDI 22 AOÛT A 10 H 30 AU CINÉMA LE RICHELIEU

ASSOCIATION POUR LES ENFANTS

L'Association "Pour les enfants" regroupe les parents d'élèves de l'école de Réville. Elle a pour but d'organiser des manifestations dont les bénéfices permettent la participation de l'Association au financement de sorties, de spectacles ou d'acquisition de matériel pour les enfants de l'école de Réville.

Chaque année, à l'occasion de l'assemblée générale le bureau est constitué. Cette année il y a eu quelques modifications au sein de bureau : Mme BOBLIN Charlotte est élue présidente, Mme CONTAMINE Elise est trésorière, Mme RUEL Virginie et Mme BEAUFRERE Marie-Pierre sont vices-présidentes et Mme ROUX Aurélie est secrétaire de l'association.
Au cours de l'année 2017-2018, les manifestations réalisées ont été les suivantes :

- Un loto au mois d'octobre
- Une tombola et une vente de sapin à Noël
- Un repas en février
- Une vente de muguet le 1er mai
- Une kermesse et une tombola en juin

Lors de ces diverses manifestations et en comptant les subventions, les fonds récoltés soit 7 600 € ont permis de participer aux différents projets proposés par l'école :

- Projet "Ecole et cinéma"
- Rencontre pour la danse au théâtre des Miroirs de la Glacerie
- Projet d'éveil musical avec M. RIBOULDINGUE
- Cycle natation
- 2 jours à Tatihou
- Sortie à Alligator Bay
- Sortie aux ruines d'Alauna à Valognes

Pour terminer, la présidente, Mme BOBLIN et les membres de l'association remercient les municipalités, les bénévoles, les sponsors et les parents, qui, par leur participation, permettent à l'association de réaliser ces projets.

VENEZ NOMBREUX A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE

LES ATELIERS DE RÉVILLE

Ateliers associatifs adultes, ados,
10 personnes maxi

Peintres amateurs
Débutants : initiation rapide
Confirmés : améliorer les techniques
Avancés : recherche d'un style personnel

Acquisition des savoirs basiques
dessin, ombres et lumières perspective,
visage, etc...
Théorie de la couleur

Les techniques : Dessin graphite, fusain, sanguine, plume, crayons, encres, peintures,

Aquarelle, gouache

Pastel sec, pastel gras

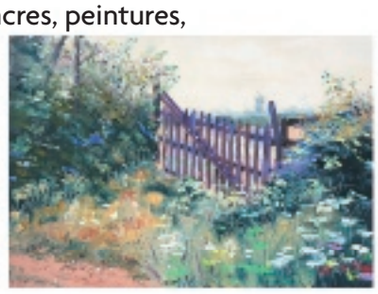

Huile, acrylique, etc...

Les activités

Travaux en atelier avec suivi individuel, copie des maîtres, peinture à l'extérieur, expositions, concours, stages, journées–peinture, week-ends thématiques, etc...

La cour des peintres

A Réville à partir du 18 septembre 2018 : Tous les mardis de 17 ou 18 heures à 20 heures, à la Mairie. Apporter son matériel habituel. Les modèles, chevalets, papier esquisse, chiffons, essence, etc... sont fournis.

Inscription à l'année, vacances scolaires incluses (sauf juillet- août) 4€/ heure. Animateur : Gérard RIOU. Renseignements et inscriptions : LA COUR DES PEINTRES : 06 77 27 34 90

DATES À RETENIR (CONNUES AU 06/07/18)

DATES	MANIFESTATIONS	LIEU
22 juillet	FETE COMMUNALE Comité des fêtes	Bourg de Réville
30 juillet	CONFERENCE Association Culturelle	Salle Guillaume Fouace Réville
27 août	ASSEMBLEE GENERALE Association Culturelle	Salle Guillaume Fouace Réville
1er septembre	LOTO Comité des fêtes	Salle Guillaume Fouace Réville
11 septembre	AIDE A LA PREPARATION DES REPAS Clic St Vaast la Hougue	Salle Guillaume Fouace Réville
13 septembre	LOTO Association pour les enfants	Salle Guillaume Fouace Réville
21 septembre	REPAS DES AINES Association Familles Rurales	Salle Guillaume Fouace Réville
21 septembre	RANDONNEE PEDESTRE Association Familles Rurales	Fontenay-sur-Mer Départ place de l'Église
11 novembre	COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918	Place de la Mairie Réville
18 novembre	RANDONNEE PEDESTRE Association Familles Rurales	Le Vast Départ place de l'Église
24 novembre	MARCHE DE NOEL Comité des Fêtes	Salle Guillaume Fouace Réville
16 décembre	RANDONNEE PEDESTRE Association Familles Rurales	Barfleur Départ place de l'Église
20 janvier 2019	RANDONNEE PEDESTRE Association Familles Rurales	Quinéville Départ place de l'Église

PROCHAIN NUMÉRO SORTIE PRÉVUE HIVER 2019 |